

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers	L'an deux mil vingt six Le : 20 mars 2026
En exercice	15
Présents	14
Votants	15
Abstentions	0
Contre	0

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, par Monsieur Pascal RAPIN Maire sortant s'est réuni sous la présidence Monsieur Pascal RAPIN maire à la salle du conseil à la mairie de Quincy.

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

Date de l'affichage de la convocation : 16 mars 2026

Présents : Pascal RAPIN, Sophie BERTRAND, Christian MYSZKIEWICZ, Chantal BELLOT, Thi-Lan DIMECK, Custodia CARVALHO, Océane FRAGNAUD, Victor GUASP, Patrick HERVET, Virginie MARIOT, Jacques PERARD, Alexis PEREIRA, Jean-Michel RADOUX, Flavie RUDE.

Absent excusé : LE GALL Clément a donné procuration à Pascal RAPIN

Secrétaire de séance : Sophie BERTRAND

Délibération N°2026-15

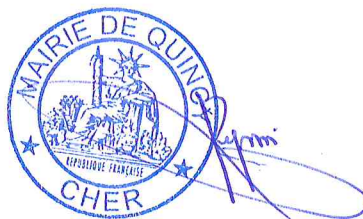
Objet : Contrat de gérance du fonds de commerce et achat des murs de la boulangerie, pâtisserie sise à QUINCY 8 route de REUILLY.

M. Pascal Rapin, maire de Quincy (18) sollicite l'autorisation de signer le contrat de location du fonds de commerce et des murs de la boulangerie sise à QUINCY, 8 route de Reuilly moyennant un loyer mensuel de 2 000.00 €

Après en avoir délibéré

Le conseil municipal donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour procéder à la signature du contrat de gérance de la location du fonds de commerce et des murs de la boulangerie de QUINCY.

Le Maire
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance
Sophie BERTRAND

Publication sur le site internet de la commune le : 26/03/ 2026
Acte transmis en préfecture le : 26/03/2026

